

L'appartenance au Commonwealth est un aspect important de la politique extérieure du Canada. Le Canada a toujours contribué à l'expansion et au développement d'un Commonwealth dynamique, efficace et capable d'exercer une influence favorable dans la recherche de la paix et du progrès international. Les objectifs du Canada sont restés constants: consolider l'association, encourager une participation plus active de ses membres et aider le Commonwealth à devenir un instrument de coopération concrète. Le Commonwealth ne possède pas de règles obligatoires et les décisions sont prises après consultation plutôt qu'à la suite d'un vote.

Le Secrétariat du Commonwealth, établi en 1965 par une décision des chefs de gouvernement, a son siège à Marlborough House à Londres. Il organise les conférences officielles du Commonwealth et assure le service des séances, facilite l'échange de renseignements entre les pays membres et rassemble leurs divers points de vue. La contribution canadienne au budget du Secrétariat pour 1974-75 s'est élevée à \$586,000 environ, soit 20.46% du total. En 1973, le Canada a fourni environ \$4,75 millions à divers programmes et institutions du Commonwealth, en particulier au Fonds du Commonwealth pour la coopération technique, au Programme du Commonwealth pour la jeunesse et à la Fondation du Commonwealth.

La plus importante fonction du Secrétariat est l'organisation des conférences des chefs de gouvernement du Commonwealth, dont la dernière a eu lieu à Kingston (Jamaïque) en avril-mai 1975; la prochaine aura lieu à Londres au milieu de 1977. Les autres grandes conférences du Commonwealth tenues en 1975 comprennent la réunion des ministres des Finances en Guyane, la réunion des ministres du Commonwealth sur la production alimentaire et l'aménagement rural tenue à Londres, la réunion des ministres de la Justice du Commonwealth au Nigéria et la réunion du groupe d'experts du Commonwealth tenue à Ottawa et chargée de rédiger des recommandations à l'intention des gouvernements sur le Nouvel ordre économique.

3.6.2.2 Le Canada et la francophonie

Dans le souci de faire valoir les différents aspects de la société canadienne sur la scène internationale, et en particulier son caractère bilingue, le gouvernement fédéral encourage l'élargissement et le renforcement des liens entre le Canada et les autres pays francophones. Au cours des quelques dernières années, les relations traditionnelles avec les pays francophones d'Europe se sont considérablement élargies et diversifiées, particulièrement dans les domaines de la science et de la technologie. A ces relations s'est ajouté l'établissement de liens avec les pays francophones du Tiers Monde. Outre l'aide au développement, qui est demeurée le principal point de contact, les échanges économiques et culturels et les programmes scientifiques et techniques se sont progressivement accrus.

Le Canada joue également un rôle important au sein d'organisations multilatérales telles que l'Agence de coopération culturelle et technique, dont il est un membre fondateur. Le premier Festival international de la jeunesse francophone, organisé en collaboration avec le gouvernement du Québec, a eu lieu à Québec en août 1974. Le Canada est également membre de la Conférence des ministres de l'Éducation et de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays francophones, établies après la réunion annuelle de 1974; leur réunion annuelle de 1975 s'est tenue à Paris, en mai.

Le gouvernement fédéral n'est pas le seul à s'intéresser au resserrement des liens avec les pays francophones. Au niveau bilatéral, les provinces sont invitées à prendre part aux travaux des commissions mixtes et à l'exécution des programmes d'aide du gouvernement canadien. Au niveau multilatéral, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et le Québec participent à certaines activités de l'Agence et le gouvernement fédéral a conclu avec le gouvernement du Québec un accord selon lequel ce dernier jouit d'un statut plus particulier au sein des institutions, activités et programmes de l'Agence.

Il existe également diverses associations francophones privées qui travaillent au développement des relations entre leurs membres dans tous les pays du monde. L'établissement de l'Agence a stimulé leur activité et a conduit à la création d'un certain nombre de nouvelles organisations. Le gouvernement canadien en soutient plusieurs qui sont canadiennes ou qui ont une importante participation canadienne.

3.6.2.3 Le Canada et les Nations Unies

Le ferme appui que le Canada apporte à l'Organisation des Nations Unies depuis sa